COSS INFO
Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

# Valorisation des déchets organiques

**COSSONAY** Une étude de l'OFEV (Office Fédéral de l'Environnement) démontrait récemment que, bien que la quantité d'ordures provenant des ménages soit en diminution depuis une dizaine d'années, il restait encore près de 19 kg de déchets organiques, tels que restes de repas et autres épluchures, par an et par habitant dans nos poubelles. Ces biodéchets pourraient à l'évidence être valorisés. Partant de ce constat, et désirant poursuivre son effort écologique, la commune de Cossonay – en collaboration avec la conseillère en environnement Emmanuelle Germanier –, a conduit un projet pilote sur trois points de collecte.

## Amélioration de la qualité du tri

À travers toute une série d'actions, l'objectif principal visait à sensibiliser la population et à inciter à un tri plus efficace. Se déroulant sur six semaines l'année passée, les actions principales furent la campagne avec la mascotte «Vulpi» et **le transfert hippomobile** (photo ci-dessous) une fois par semaine des containers verts de déchets organiques en direction du centre de tri.

À l'heure des résultats, «l'autopsie» des containers du projet pilote a révélé une grande amélioration de la qualité du tri, ce qui tend à démontrer l'efficacité de la démarche. Le projet peut être considéré comme un succès.

Le recyclage des restes de repas, épluchures, et autres biodéchets contribue directement à la production d'une énergie 100% renouvelable, locale et neutre en CO2: le biogaz. Acheminés chez Ecorecyclage SA à Lavigny, les déchets organiques ménagers récoltés via les points de collecte y sont transformés en compost et en biogaz. En effet, trier correctement ses déchets organiques ne revient pas seulement à montrer son respect pour l'environnement et la planète. Ce tri permet aussi de respecter le travail de tous les acteurs et actrices qui se chargent de les valoriser en énergie, à commencer par les auxiliaires qui passent leur samedi au centre de tri à s'assurer de la qualité de cette matière première en y retirant laborieusement tous les plastiques et autres déchets qui n'y ont pas leur place. Trier ses déchets organiques convenablement favorise avant tout une économie circulaire, ce qui revient tout simplement à faire des économies.

À titre d'exemple, les 1'200 m2 de surface et quelque 800 m3 d'eau de la Piscine des Chavannes sont chauffés à 100% au biogaz! Preuve s'il en est que de petits gestes au quotidien peuvent faire une grande différence.

À l'heure actuelle, il y a 23 points de collecte sur le territoire de la commune dans lesquels il est possible de déposer ses restes alimentaires crus et cuits. La commune met également à disposition gratuitement des bacs à compost verts, sur le couvercle desquels figure une fiche indiquant ce qui peut être récolté. Ces derniers contiennent également un petit guide des déchets organiques, ainsi qu'un rouleau de sacs compostables. Ils sont disponibles au centre de tri, où il suffit de les demander.

## Plaquette didactique disponible

Quant aux autres déchets organiques, tels que les déchets de jardinage en grandes quantités, ils sont à déposer dans la benne prévue à cet effet au centre de tri, ou alors directement et gratuitement à la compostière. Finalement, une plaquette didactique s'intitulant «Guide pratique des déchets organiques» est disponible sur le site internet de la commune, ainsi qu'au guichet du Greffe. ■ **LA MUNICIPALITÉ**

# COSS INFO

**Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay**

## EN BREF

### Conseil communal le 29 avril

La prochaine séance du Conseil communal aura lieu **lundi 29 avril 2024** à la salle du Conseil, au deuxième étage de la Maison de Ville. Cette séance est publique. L'ordre du jour et les préavis municipaux pourront être consultés sur le site www.cossonay.ch.

### Ouverture d'une UAPE

Le 19 février dernier, la nouvelle UAPE *Les Laurelles* a ouvert ses portes au numéro un de la rue éponyme. Cette Unité d'Accueil Pour Ecoliers offre 48 places pour des enfants scolarisés de 1 à 6 P. Une trentaine d'enfants y sont actuellement accueillis. Il reste des places disponibles.

### Ma Jeunesse Suisse Romande

La commune de Cossonay s'est portée candidate pour l'organisation d'un centre aéré d'une semaine sur le site du PAM. Cette manifestation aura lieu du 15 au 19 juillet. De plus amples renseignements seront prochainement disponibles sur le site www.mjsr.ch.

### Transports – Ligne 750 Cossonay-Penthalaz-Mont-la-Ville (Le Pont)

La mise en service de l'arrêt de bus du Bicentenaire interviendra le 25 mars 2024. Le marquage au sol suivra en fonction des conditions météorologiques.

### Pro Juventute
### Message aux parents

Pro Juventute, en collaboration avec la Commune, propose un coffret intitulé *Messages aux parents*, composé de diverses informations et qui s'adresse aux familles accueillant leur premier enfant. L'Office de la population se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

### Centre de tri – Déchetterie

Lors de vos passages au centre de tri, les collaborateurs et les auxiliaires de la Commune sont à votre disposition pour vous renseigner et vous porter main forte. La Municipalité vous remercie de leur réserver bon accueil.

### Fêtes de Pâques: heures d'ouverture de l'Administration communale

L'administration communale sera fermée du jeudi 28 mars à 16h00 au mardi 2 avril à 8h00. La Municipalité et les services communaux vous souhaitent d'ores et déjà de belles Fêtes de Pâques. ■

LA MUNICIPALITÉ

VAUD

# Premières réponses aux revendications du monde agricole

**VAUD** Le 15 mars, dans le contexte de la révolte agricole, la cheffe du département en charge de l'agriculture Valérie Dittli a présenté les premières réponses aux revendications du monde agricole. Les différents partenaires unissent leurs forces pour parvenir à des mesures pragmatiques et en adéquation avec les besoins du terrain. «Il n'y a pas une solution miracle. Mais il est nécessaire d'avoir une vision commune. »

### La qualité du sol en point de mire

La qualité du sol sera au centre de la politique agricole vaudoise, l'objectif principal étant l'augmentation du taux d'humus, soit la couche supérieure du sol, ce qui améliore la capacité de rétention en eau, en nutriments et en CO2, contribuant ainsi à la fertilité et à la résilience face aux changements climatiques. À cette fin, l'orientation du centre d'essais agricoles de Grange-Verney sur la qualité du sol, permettant de tester différentes techniques et de favoriser l'accès aux informations pour les agricultrices et agriculteurs a été annoncée par la cheffe du département en charge de l'agriculture Valérie Dittli, rappelant que le Projet *AgroImpact* poursuit également l'objectif d'améliorer la qualité du sol.

La conseillère d'État a par ailleurs insisté sur le fait que la mission principale de l'agriculture devait être celle de nourrir la population. Martin Pidoux, directeur de Prométerre, a profité de l'occasion pour rappeler que l'association qu'il dirige «propose un large catalogue de prestations pour répondre aux enjeux identifiés depuis longtemps déjà. Pas moins de quinze filiales ont été créées au fil des ans afin que Prométerre puisse proposer des services d'assurance et de conseil spécifiquement taillés pour le monde agricole». Il s'agira de les développer afin de répondre aux attentes des familles paysannes qui doivent continuellement s'adapter face à une société qui évolue.

### Charge administrative en diminution

Alors que les agricultrices et agriculteurs sont confrontés à des tâches administratives de plus en plus complexes, le système des contrôles sera revu dans le sens d'une meilleure coordination qui permettra une baisse effective de certains contrôles tout en assurant leur qualité. Et puisque la problématique de la charge administrative dépasse les frontières vaudoises, Valérie Dittli thématisera ce sujet au sein de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) afin de trouver des réponses intercantonales, voire fédérales.

### Rétribution équitable souhaitée

Les différents acteurs souhaitent une rétribution équitable, ce qui doit passer par une transparence dans la formation des prix.

Valérie Dittli en appelle à la responsabilisation des grands distributeurs. Elle rappelle enfin que sa vision se concrétise aussi par les améliorations foncières, dont le crédit-cadre adopté par le Conseil d'Etat a été augmenté de 10 millions pour répondre aux défis actuels. Pour la première fois, il comporte un volet relatif à la viticulture.

Pour Olivier Mark, «cette aide est importante pour la branche et permettra notamment aux jeunes exploitants de monter des infrastructures durables pour toute leur carrière». ■

COMMUNIQUÉ DE L'ÉTAT DE VAUD